

# Inscription 2024/25 ASSOCIATION DÉCIBELS

## COORDONNÉES DES PARENTS SI L'ÉLÈVE EST MINEUR

Prénom  Nom   
Adresse   
Ville  CP   
Portable  Email

## COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

Prénom  Nom   
Adresse   
Ville  CP   
Portable  AGE

### • COURS PARTICULIERS

(ENGAGEMENT SUR L'ANNÉE SOIT 10 MOIS DE SEPTEMBRE À JUIN HORS VACANCES SCOLAIRES, SOIT 34 COURS AU TOTAL)

CHANT  GUITARE

34 COURS DE 30 MIN  
OU 17 COURS D'UNE HEURE  
55€ / MOIS

34 COURS DE 1 H  
110€/ MOIS

34 COURS DE 45 MIN  
85€ / MOIS

JOURS ET CRÉNEAUX HORAIRES SOUHAITÉS:

### • COURS PARTICULIERS À LA CARTE

- 5H DE COURS PARTICULIER : 190 € ( VALIDITÉ DE 6 MOIS )  
 10 H DE COURS PARTICULIER : 380 € ( VALIDITÉ DE 9 MOIS )

### COURS COLLECTIFS CHANT ( ENTRE 5 ET 10 PERSONNES )

RÉPERTOIRE VARIÉTÉ, POP & COMÉDIE MUSICALE  
MERCREDIS SALLE ANTONIN CHELLE SAINT-LYS

CHANT ENFANTS  
VARIÉTÉ, POP & COMÉDIE  
MUSICALE  
MERCREDIS 17H / 18H  
7 / 11 ANS  
25 € / MOIS

CHANT ADOS  
VARIÉTÉ, POP & COMÉDIE  
MUSICALE  
MERCREDIS 18H / 19H  
12 / 17 ANS  
25 € / MOIS

GRUPE VOCAL FÉMININ  
NIVEAU DÉBUTANT  
MERCREDIS 19H / 20H  
25 € / MOIS

GRUPE VOCAL FÉMININ  
NIVEAU INTER/ CONFIRMÉS  
MERCREDIS 20H / 21H30  
30 € / MOIS

FORFAIT COURS COLLECTIF ADOS / ADULTES DÉBUTANTS  
+ 10 H DE COURS INDIVIDUEL  
60€ / MOIS

FORFAIT COURS COLLECTIF INTER/ CONFIRMÉES  
+ 10 H DE COURS INDIVIDUEL  
65 € / MOIS

### • ADHÉSION ANNUELLE

45€ POUR 1 ADHÉRENT

30€/ PERSONNES SI 2 ADHÉRENTS DE LA MÊME FAMILLE.

- L'ADHÉSION AINSI QUE LA TOTALITÉ DES COURS SONT À REGLER À L'INSCRIPTION PAR CHÈQUE OU PRÉLÈVEMENT BANCAIRE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉCIBELS.

### **ECHÉANCIER**

**LES CHÈQUES SERONT ENCAISSÉS LE 10 DE CHAQUE MOIS**

		N° DE CHÈQUES	MONTANT
	<b>ADHÉSION ANNUELLE</b>		
1	<b>SEPTEMBRE</b>		
2	<b>OCTOBRE</b>		
3	<b>NOVEMBRE</b>		
4	<b>DÉCEMBRE</b>		
5	<b>JANVIER</b>		
6	<b>FÉVRIER</b>		
7	<b>MARS</b>		
8	<b>AVRIL</b>		
9	<b>MAI</b>		
10	<b>JUIN</b>		
	<b>TOTAL</b>		

### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

LES COURS SE DÉROULERONT DU **9 SEPTEMBRE 2024 AU 27 JUIN 2024.**

**ABSENCE** : SI POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE VOUS DEVEZ REPORTER UN RENDEZ-VOUS DÉJÀ PRÉVU, MERCI DE PRÉVENIR DÈS QUE POSSIBLE.

SAUF CAS DE FORCE MAJEURE, TOUS LES COURS ANNULÉS MOINS DE 24H AVANT LA DATE DE RENDEZ-VOUS NE SERONT PAS RATTRAPÉS.

**FORFAIT À L'ANNÉE** : UN FORFAIT VOUS ENGAGE. SI VOUS DÉCIDEZ D'ARRÊTER EN COURS D'ANNÉE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE.

LE                    À

LU ET APPROUVÉ

SIGNATURE